

URBANISME

Conseil du 17/10/2023 : Délibération 15 : Prescription de la procédure de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Grand Lac (ex CALB) - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de concertation

1 DOCUMENT - Publié le 18 octobre 2023



<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2023/conseil-communautaire-du-17-octobre-2023/deliberations/conseil-du-17-10-2023-prescription-de-la-procedure-de-revision-alleegee-n2-du-plan-local-durbanisme-intercommunal-grand-lac-ex-calb-definition-des-objectifs-poursuivis-et-des-modalites-de-concertation-18471?>



C_2023-10-17_DELIB15.PDF

 TÉLÉCHARGER | (PDF, 299,9 KO)



**GRAND
LAC**

**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

<https://grand-lac.fr/mon-agglo/gouvernance/actes-administratifs/actes-administratifs-grand-lac/conseil-communautaire/conseils-communautaires-2023/conseil-communautaire-du-17-octobre-2023/deliberations/conseil-du-17-10-2023-prescription-de-la-procedure-de-revision-allee-n2-du-plan-local-durbanisme-intercommunal-grand-lac-ex-calb-definition-des-objectifs-poursuivis-et-des-modalites-de-concertation-18471?>